

**LOCATION ESPACE RENÉ CASSIN
 (uniquement grande salle)**

	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2023		01/01/2024	
Entreprises, associations extérieures et organismes extérieurs (seulement 1 mois à l'avance)	100,00 €	50,00 €	105,00 €	52,00 €
Particuliers/entreprises de Thorigné-Fouillard et syndics d'une copropriété de Thorigné-Fouillard	50,00 €	25,00 €	52,50 €	26,00 €

**LOCATION SALLE POLYVALENTE
 DES PRES VERTS
 (uniquement en dehors du temps scolaire et périscolaire)**

	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2023		01/01/2024	
Entreprises, associations extérieures et organismes extérieurs (seulement 1 mois à l'avance)	98,00 €	49,00 €	105,00 €	51,50 €
Particuliers/entreprises de Thorigné-Fouillard SYNDIC DE COPROPRIETE	50,00 €	25,00 €	52,50 €	26,00 €

**LOCATION SALLE POLYVALENTE
 DES GRANDS PRES VERTS
 (uniquement en dehors du temps scolaire et périscolaire)**

	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2023		01/01/2024	
Entreprises, associations extérieures et organismes extérieurs (seulement 1 mois à l'avance)	98,00 €	49,00 €	105,00 €	52,00 €
Particuliers/entreprises de Thorigné-Fouillard	50,00 €	25,00 €	52,50 €	26,00 €

**LOCATION SALLE GLENMOR OU SOPHIE GERMAIN
 (location jusqu'à 23h00 pour Glenmor et 22h00 pour Sophie Germain)**

	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2023		01/01/2024	
Entreprises, associations extérieures et organismes extérieurs	100,00 €	50,00 €	105,00 €	52,00 €
Entreprises et organismes de Thorigné-Fouillard	50,00 €	25,00 €	52,50 €	26,00 €
Particuliers Thorigné-Fouillard	30,00 €	15,00 €	32,00 €	16,00 €

**LOCATION DE L'ECLAT
 (location jusqu'à 2h du matin)**

	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2023		01/01/2024	
Entreprises et associations domiciliées à l'extérieur de la commune				
Salle (une fois le planning annuel finalisé) hors cuisine et hors gradins	inexistant	inexistant	1 600,00 €	800,00 €
Montage/démontage scène ou gradins ⁽¹⁾	inexistant	inexistant	300,00 €	300,00 €
Utilisation de la cuisine ⁽²⁾	inexistant	inexistant	200,00 €	200,00 €
Vaisselle (moins de 150 couverts) ⁽³⁾	inexistant	inexistant	100,00 €	100,00 €
Vaisselle (entre 151 et 300 couverts) ⁽³⁾	inexistant	inexistant	160,00 €	160,00 €
Entreprises et particuliers domiciliées à Thorigné-Fouillard, collectivités et organismes publics				
Salle (une fois le planning annuel finalisé) hors cuisine et hors gradins	800,00 €	400,00 €	800,00 €	400,00 €
Montage/démontage scène ou gradins ⁽¹⁾	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Utilisation de la cuisine ⁽²⁾	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Vaisselle (moins de 150 couverts) ⁽³⁾	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Vaisselle (entre 151 et 300 couverts) ⁽³⁾	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €
Associations de Thorigné-Fouillard				
Salle (hors cuisine)	Gratuite	Gratuite	Gratuite ⁽⁴⁾	Gratuite ⁽⁴⁾
Utilisation de la cuisine ^{(2) (3)}	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Caution (particuliers et entreprises) ⁽⁵⁾	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €

- (1) Forfait facturé deux fois si installation de la scène et des gradins.
- (2) Utilisation de la cuisine facturée une seule fois peu importe la durée d'utilisation de la salle.
- (3) Facturation automatique de la cuisine en cas d'utilisation de la vaisselle.
- (4) Les associations extérieures à caractère social ou caritatif ayant une antenne ou une implantation à TF et fournissant un service aux habitants de TF bénéficient également

de ce tarif.

- (5) Gratuité sous réserve de disponibilité et sous conditions : événement ouvert à tous, participant au dynamisme de la commune. Gratuité accordée en priorité aux associations n'ayant pas bénéficié de la gratuité de la salle au cours de l'année.
- (6) Aucune caution ne sera demandée aux associations thoréfoléennes mais un ajustement pourra se faire sur la subvention N+1 si dégradation.

SALLE DUGUESCLIN			tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
Tarif annuel pour des ateliers de théâtre	100,00 €	100,00 €	100,00 €

Location exceptionnelle pour un organisme venant en aide à des enfants déficients intellectuels.

SALLES ET TERRAINS DE SPORT			tarifs proposés
	01/09/2021 au 31/08/2022	01/09/2022 au 31/08/2023	01/01/2024
Salles, terrains de sport et terrain de tir à l'arc de la Juteauderie			
Associations extérieures et entreprises peu importe leur domiciliation Tarif à l'heure	33,00 €	33,00 €	35,00 €

TARIF HEURES D'INTERVENTION TECHNIQUE DES SALLES MUNICIPALES (s'applique à tout type d'utilisateur)			tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
Une heure d'intervention technique	38,00 €	38,00 €	40,00 €

Les heures de ménage et intervention technique seront facturées aux utilisateurs des salles municipales chaque fois que les locaux ne seront pas restitués en parfait état, au prorata du temps nécessaire à l'intervention.

Les heures de ménage et intervention techniques sont facturées aux utilisateurs des salles municipales en cas d'occupation non autorisée, notamment lorsqu'elle empêche une intervention technique programmée.

TARIF FORFAITAIRE pour présence SSIAP			tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
Tarif forfaitaire pour présence SSIAP par heure			28,00 €

Facturation clé/badge, mobilier et vaisselle			tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
Clé (détériorée ou non remise)	30,00 €	50,00 €	50,00 €
Badge (détérioré ou non remis)	10,00 €	12,00 €	12,00 €
Table (détériorée ou manquante)	40,00 €	42,00 €	42,00 €
Chaise (détériorée ou manquante)	20,00 €	21,00 €	21,00 €
Verre ou écocup (cassé ou manquant)	1,00 €	1,50 €	1,50 €
Assiette (cassée ou manquante)	2,00 €	2,50 €	2,50 €
Couverts - fourchette, couteau, cuillère (cassés ou manquants)	0,50 €	0,60 €	0,60 €

⇒ Les conditions particulières de location de salles et les dispositions spécifiques sont fixées par arrêté du Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide** à l'**UNANIMITE** :

DE VALIDER l'augmentation des tarifs comme proposé ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

